



**Communiqué de presse**  
**23 mars 2010**

**Appel à renforcer l'appui aux victimes survivantes du  
génocide commis contre les Tutsi au Rwanda**

Le jeudi 18 mars 2010, IBUKA- Mémoire et Justice asbl (Ibuka-Belgique) a organisé un **colloque international au Parlement européen à Bruxelles** sur le thème de la « **Résilience post-génocide et travail de mémoire** » sous les auspices de Madame Isabelle Durant, eurodéputée, vice-présidente du Parlement européen. La rencontre a été rehaussée également par des représentants des communautés arménienne et juive qui ont été aussi victimes de génocides au cours du 20ème siècle, et ce à travers Maître Michel Mahmoudian, Président du Comité des Arméniens de Belgique (CAB) et Monsieur Joël Rubinfeld, ancien président du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (CCOJB) et vice-président du Congrès Juif Européen (CJE) qui remplaçait le président actuel du CCOJB empêché. Ces deux personnalités ont délivré, vers la fin du colloque, des messages poignants de solidarité aux côtés des victimes du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

Ce colloque constituait la première des activités de la 16ème commémoration du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994. Quelles sont les conditions à remplir pour que les rescapé(e)s du génocide puissent se reconstruire et retrouver une vie harmonieuse malgré les traumatismes subis ? Quel rôle peut jouer l'Union Européenne dans leur reconstruction psychosomatique ? Comment peut-on renforcer le travail de mémoire, notamment dans une perspective de formation de l'opinion publique européenne ? Ces questions ont été traitées par cinq orateurs :

Mr. Philippe Plumet, chargé de mission à la Communauté Française de Belgique, a présenté les objectifs du « *Décret Mémoire de la Communauté Française de Belgique* » avec une attention sur les attentes des pouvoirs publics par rapport aux associations dédiées à la mémoire des génocides et des crimes contre l'humanité.

Mme Hilda Tchoboian, présidente de la Fédération Euro-Arménienne pour la Justice et la Démocratie (FEAJD) et présidente du Centre Covcas pour la résolution des Conflits et pour les Droits de l'Homme, a analysé la « *Place de la Mémoire des génocides dans les politiques de l'Union européenne* ». Elle a partagé l'expérience de la communauté arménienne dans son combat pour faire reconnaître sa tragédie au niveau des institutions européennes.

Le Docteur Isidore Pelc, professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et ancien chef du Service de Psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Brugmann, a fait un exposé riche sur la « *mémoire collective réparatrice comme pilier de la résilience post-génocide* ». Partant des acquis des travaux réalisés en psychologie médicale, en psychiatrie et en neuropsychologie, il a mis en évidence quelques leviers sur lesquels des actions concrètes peuvent être mises en place pour aider les survivant(e)s à porter le lourd fardeau des séquelles du génocide tout en menant une vie apaisée.

Mr. Niccolò Rinaldi, eurodéputé, vice-président du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE), a parlé de « *l'expérience des ONG* »

*européennes en matière de réhabilitation des survivants du génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda* ». Déplorant l'échec politique et médiatique actuel dans la reconnaissance de ce génocide par l'opinion publique européenne, il a présenté des exemples d'initiatives en matière d'appui aux rescapé(e)s et a souhaité que l'UE intervienne un peu plus dans la prise en charge des conséquences de ce génocide.

Mme Esther Mujawayo, psychothérapeute et co-fondatrice d'AVEGA-AGAHOZO (Association rwandaise de Veuves du Génocide), a parlé de « *l'extraordinaire courage des survivant(e)s du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994* » avec un accent sur les pistes d'actions pour subvenir à leurs besoins énormes. Elle a interpellé les citoyens, les associations et les pouvoirs publics nationaux et internationaux, pour qu'ils soutiennent les rescapés dont certains qui vivent encore en situation de dénuement 16 ans après avoir échappé à l'extermination.

**Parmi les sujets discutés, quatre recommandations doivent être soulignées :**

1. La nécessité pour les partenaires bilatéraux et multilatéraux du gouvernement rwandais (dont l'Union Européenne particulièrement) d'amplifier les efforts pour soutenir les victimes survivantes du génocide des Tutsi en matière d'éducation, de santé et de logement. Des besoins prioritaires devraient être recensés en urgence et des moyens nécessaires mobilisés avant que cela ne soit trop tard.
2. Les institutions de l'Union européenne, notamment la Commission, le Conseil et le Parlement, devraient donner davantage de place aux questions de la mémoire des génocides et de la lutte contre le négationnisme dans le cadre de leurs politiques de prévention des conflits et d'éducation à la citoyenneté.
3. La lutte contre l'impunité des personnes qui ont participé au génocide contre les Tutsi doit rester une priorité. Un appel est lancé à tous les pays, notamment européens, qui hébergent les personnes soupçonnées de génocide pour la justice fasse la lumière sur leur rôle et responsabilités dans ce génocide.
4. La lutte contre le négationnisme et le révisionnisme doit être réaffirmée au Rwanda, en Europe et dans d'autres pays. Dans cette perspective, les participant(e)s ont dénoncé les propos révisionnistes tenus au mémorial du génocide à Gisozi (Kigali-Rwanda) au début de cette année par la présidente des FDU-Inkingi, prétendante à l'élection présidentielle rwandaise d'août 2010, soit disant au nom de la liberté d'expression. Ils lancent un appel au gouvernement rwandais pour que la loi sur la lutte contre le négationnisme soit appliquée sans exception, y compris dans le contexte actuel de précampagne pour l'élection présidentielle d'août 2010. Ils interpellent également les gouvernements des pays de l'Union européenne pour qu'ils élargissent leurs lois de lutte contre la négation de la Shoah aux autres génocides reconnus, ceux des Tutsi et des Arméniens. En effet, la négation d'un génocide non seulement fait partie du projet génocidaire mais aussi contribue à aggraver les traumatismes subis par les victimes survivantes et leurs descendances.